



Hiver 1989 (Vol. 1, N° 3) numéro d'article 2

Le cumul d'emplois

Maryanne Webber

Depuis 1980, le nombre de travailleurs ayant plus d'un emploi a augmenté de 65%, dépassant le demi-million en 1988. La proportion de ce type de travailleurs s'est accrue graduellement au fil des années: 2.1% en 1976, 3.1% en 1980, 4.5% en 1988.

Les personnes ayant plus d'un emploi, (les cumulards) donnent lieu à la controverse. Un certain nombre d'employeurs sont défavorables au cumul parce qu'ils redoutent que la productivité s'en ressente. Il est fort probable que les syndicats voient cette pratique d'un mauvais oeil car elle risque de nuire à la santé du travailleur, à court terme, et d'entraîner une baisse des salaires, à long terme. La question préoccupe également les gouvernements à cause d'un lien possible entre le phénomène du deuxième emploi et l'évasion fiscale [▼1](#). Certains considèrent même que les personnes ayant plus d'un emploi contribuent au chômage en s'arrogeant les emplois disponibles.

De toutes les questions que suscite le cumul d'emplois, la plus pressante est sans doute celle du pourquoi de cette pratique. Est-ce par choix ou par nécessité que les gens ont plus d'un emploi? La présente étude vise à éclairer le sujet par une analyse des données relatives aux groupes de travailleurs où le cumul est le plus courant.

Cumul d'emplois et travail autonome

Il existe un lien étroit entre le cumul d'emplois et le travail autonome. Près de la moitié des personnes ayant plus d'un emploi ont un travail autonome dans le cadre de leur propre entreprise agricole ou commerciale (ou aident, comme travailleur familial non rémunéré, une personne apparentée qui possède une entreprise agricole ou commerciale). Elles combinent généralement cette activité avec un emploi rémunéré ([Tableau 1](#))².



Tableau 1 **Personnes à emploi unique et cumulards, selon la catégorie de travailleurs, 1980 et 1988**

Source : *Enquête sur la population active*

Pourquoi ces travailleurs autonomes cumulent-ils? Lorsque l'emploi principal correspond à une entreprise agricole ou commerciale, le second emploi rémunéré permet de stabiliser le revenu, particulièrement dans les cas où l'emploi principal est saisonnier. Lorsque l'entreprise agricole ou commerciale correspond à l'emploi secondaire, il s'agit plus probablement d'une activité présentant un intérêt personnel, voire d'un passe-temps. Dans certains cas, le cumul d'emplois peut être une façon de faire la transition entre deux carrières, l'emploi rémunéré assurant une certaine stabilité de revenu tandis que la personne met sur pied une entreprise, par exemple.

Pour les trois quarts environ des personnes ayant plus d'un emploi qui combinent un travail autonome et un emploi rémunéré, le travail autonome est l'emploi principal. En d'autres mots, ces personnes consacrent la majeure partie de leur temps à leur entreprise agricole ou commerciale. Si tel est le modèle le plus courant du cumulard, on peut penser que le cumul sert avant tout à compléter le revenu tiré de l'entreprise. Il serait intéressant d'établir dans quelle mesure la survivance des petites entreprises repose sur le revenu d'appoint provenant de ces emplois secondaires.

Augmentation des taux chez les femmes

La hausse rapide du taux de cumul dans la population féminine est une des caractéristiques les plus frappantes du phénomène dans les années 80.

Depuis le début de la décennie, l'écart de taux entre les hommes et les femmes s'est amenuisé jusqu'à disparaître en 1988. Cette évolution vient peut-être de la hausse du taux d'activité chez les femmes. Par suite de l'augmentation de la proportion de femmes dans la population active, il y a eu un accroissement de la proportion des femmes ayant un travail autonome et faisant de longues semaines de travail [▼3](#). Il semble y avoir un lien entre ces changements et l'augmentation du nombre de personnes ayant plus d'un emploi. Aux États-Unis également, on a enregistré une tendance convergente des taux de cumul chez les hommes et chez les femmes ([Stinson](#), 1986). De 1980 à 1985, le nombre d'Américaines ayant plus d'un emploi s'est accru de près de 40%. Chez les Canadiennes, la hausse enregistrée durant la même période est encore plus importante (62%).



Graphique A Taux de cumul d'emplois selon le sexe.

Source : *La population active*

Le cumul chez les jeunes

En 1988, la plus forte proportion de personnes ayant plus d'un emploi a été enregistrée chez les jeunes. On relève également que les taux de cumul ont tendance à baisser quand l'âge augmente. Ces observations valent autant pour les hommes que pour les femmes ([tableau 2](#)). Cette tendance selon l'âge ne ressort nettement que dans la seconde moitié des années 80. Ainsi, jusqu'en 1983, les taux enregistrés pour les hommes de 25 à 44 ans étaient généralement supérieurs à ceux des hommes plus jeunes.



Tableau 2 Les cumulards selon l'âge et le sexe

Source : *Enquête sur la population active*

Étant donné que plus de 40% des étudiants à plein temps ont un travail durant l'année scolaire, nombre d'enseignants sont préoccupés par le fait que, de plus en plus, les exigences liées aux études sont supplantées par celles du milieu de travail. L'ampleur du phénomène de cumul chez les jeunes peut leur paraître encore plus inquiétante: la pression sur l'emploi du temps de l'étudiant est sans doute encore plus forte lorsque ce dernier est cumulard du fait que cela tend à augmenter le nombre d'heures de travail. Seulement 21% des étudiants de moins de 20 ans ayant un seul emploi y consacrent 20 heures ou plus par semaine. Pour les étudiants ayant plus d'un emploi, la proportion est doublée [▼ 4](#).

La fréquence du cumul est également élevée chez les jeunes au début de la vingtaine ([tableau 3](#)). Plus de 70% d'entre eux consacrent 20 heures ou plus par semaine à leur emploi, ce qui est beaucoup pour des personnes qui font des études postsecondaires. En huit ans, le taux de cumul pour ce groupe est passé de moins de 4% à 6.4%, parallèlement à la croissance du taux d'activité. Des facteurs externes, comme la hausse du coût des études, peuvent être à l'origine de cette progression. Il peut aussi s'agir d'un comportement acquis au secondaire.



Graphique B Taux de cumul d'emplois selon l'âge.

Source : *La population active*



Tableau 3 **Taux de cumul selon l'âge, le sexe et le statut de l'étudiant, 1980 et 1988**

Source : Enquête sur la population active

Tous les jeunes qui ont plus d'un emploi ne sont pas nécessairement des étudiants. En 1988, sur les 110,000 jeunes cumulards, la moitié était des jeunes adultes qui avaient quitté l'école et 10% étaient des jeunes de moins de 20 ans qui ne fréquentaient pas un établissement d'enseignement.

En quoi les jeunes cumulards diffèrent-ils des autres jeunes travailleurs? Chez les moins de 20 ans, les différences aux plans de la profession et du niveau de scolarité sont minimes ([tableau 4](#)). Par contre, dans le cas des jeunes adultes, elles sont plus importantes.



Tableau 4 **Répartition des jeunes ayant un seul emploi et des jeunes cumulards selon la profession et le niveau de scolarité, 1988**

Source : Enquête sur la population active

Ainsi, les jeunes cumulards ont généralement un niveau de scolarité plus élevé que les jeunes qui ont un seul emploi. En outre, ils sont légèrement plus nombreux dans les groupes professionnels de la vente et des services, et moins nombreux dans les groupes de la transformation, de la fabrication et de l'usinage, les premiers offrant plutôt des emplois faiblement rémunérés et les seconds offrant souvent des emplois très bien rémunérés [5](#).

Chez les jeunes adultes, dont plusieurs ont quitté le bercail, le cumul d'emplois peut avoir une motivation financière qui n'existe pas chez les jeunes de moins de 20 ans, la plupart étant encore à la maison. Ce peut aussi être une question de circonstances. Il y a plus d'emplois à temps partiel dans les groupes professionnels de la vente et des services que dans celui de la transformation, de sorte que les horaires de travail peuvent être plus flexibles et la possibilité de cumuler s'en trouver accrue.

Cumul d'emplois et chômage: dimension

géographique

Le nombre de chômeurs dépassant le million, d'aucuns ont fait valoir qu'il conviendrait de prendre des mesures pour contrer le cumul. On peut toutefois se demander si les personnes qui ont plus d'un emploi occupent des postes qui pourraient être comblés par les chômeurs.

La proportion élevée des travailleurs autonomes parmi les cumulards va à l'encontre de cet argument. En fait, les personnes qui cumulent deux emplois rémunérés (seuls emplois susceptibles d'être vacants et donc comblés par d'autres personnes) représentent seulement la moitié des personnes cumulant des emplois [▼6](#).

Les cumulards ont-ils tendance à habiter les régions où le taux de chômage est élevé? Les provinces où le taux de cumul est élevé ont généralement un taux de chômage inférieur à la moyenne, mais le cumul est lié à une caractéristique géographique encore plus frappante: il prévaut dans les régions urbaines de petite taille et dans les régions rurales. En 1988, le taux moyen de cumul pour ces régions était de 5.5%, soit nettement plus que le taux moyen de 3.9% enregistré pour les grandes villes ([tableau 5](#)). Il ne fait aucun doute que c'est là le reflet du cumul d'emplois dans les collectivités agricoles.



Tableau 5 Cumul d'emplois et chômage, régions métropolitaines et autres, 1988

Source : Enquête sur la population active

Inversement, la fréquence des cas où la personne a deux emplois rémunérés est légèrement supérieure dans les grandes villes, où le taux de chômage est habituellement moindre. Les écarts ne sont pas considérables mais ils donnent à penser que le cumul d'emplois contribue à pallier les pénuries de la main-d'oeuvre.

En dehors de la question de savoir si les personnes ayant plus d'un emploi et les chômeurs partagent les mêmes segments du marché du travail, les caractéristiques de ces deux groupes peuvent présenter des différences (telles que la formation et les antécédents de travail) qui laissent entrevoir que les emplois occupés par les cumulards ne sont pas forcément susceptibles d'être comblés par les chômeurs. En effet, comme nous l'avons souligné plus haut, les personnes ayant plus d'un emploi ont tendance à avoir un niveau de scolarité supérieur.



Graphique C Cumul d'emplois et taux de chômage, 1988.

Source : Enquête sur la population active

Travailleurs à temps plein, emplois à temps partiel

Il peut arriver qu'une personne ait deux emplois à temps partiel parce qu'elle n'a pas pu trouver un emploi à temps plein. En 1988, 154,000 cumulards - plus du quart de l'ensemble - consacraient moins de 30 heures par semaine à leur emploi principal ([tableau 6](#)). Mais environ 77,000 de ceux-ci ont réussi à travailler 30 heures ou plus par semaine (critère de distinction du travail à temps plein et du travail à temps partiel aux fins de l'EPA) grâce à leur second emploi.



Tableau 6 Cumulards selon le nombre d'heures travaillées dans le cadre de leur emploi principal et de leur autre emploi, 1988

Source : Enquête sur la population active

Dans l'ensemble, les cumulards ont tendance à consacrer davantage d'heures au travail. En 1988, près de la moitié d'entre eux y consacraient 50 heures ou plus par semaine. Cependant, environ 15% travaillaient moins de 30 heures, même en tenant compte de tous les emplois occupés, ce qui est légèrement inférieur au pourcentage relevé pour les personnes ayant un seul emploi ([tableau 7](#)).



Tableau 7 Nombre total d'heures habituellement travaillées par les personnes ayant un seul emploi et par les cumulards, 1988

Source : Enquête sur la population active

Le cumul et l'insuffisance de revenu

Le cumul d'emplois vise-t-il à pallier une insuffisance de revenu? Il est difficile de répondre à cette question, et les données disponibles ne fournissent pas de réponse directe. Elles donnent toutefois certaines indications.

Ainsi, près des trois quarts des cumulards appartiennent à des familles comptant au moins un autre travailleur ([tableau 8](#)). En outre, dans 16% des cas, la famille compte plusieurs cumulards. Ce niveau d'activité peut être un moyen de combler des faibles revenus.



Tableau 8 Statut familial des personnes ayant un seul emploi et des cumulards, 1988

Source : Enquête sur la population active

En fait, les personnes ayant plus d'un emploi n'ont généralement pas des revenus élevés. Leur revenu annuel moyen n'est que légèrement supérieur à celui des personnes ayant un seul emploi: \$23,500 et \$22,600 respectivement, en 1987⁷.

Sans leur second emploi, le revenu moyen des cumulards serait sans doute nettement inférieur à celui des personnes à emploi unique. Par ailleurs, il y a des différences selon le sexe. En 1987, chez les hommes, les cumulards avaient un revenu légèrement supérieur à ceux ayant un seul emploi alors que, chez les femmes cumulant des emplois, leur revenu était inférieur à celles ayant un seul emploi ([tableau 9](#)).



Tableau 9 Revenu moyen en 1987 des personnes qui avaient un seul emploi et des personnes qui cumulaient en avril 1988

Source : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active

La présence d'enfants à charge rend-elle plus probable qu'un des parents ait deux emplois? En 1988, chez les travailleurs de 45 à 64 ans, le taux de cumul d'emplois des parents ayant des enfants de moins de 18 ans à la maison était de beaucoup supérieur au taux enregistré pour les personnes mariées sans enfant à la maison (4.9% et 3.4% respectivement). Il en va de même pour le groupe des 25 à 44 ans mais, dans ce cas, le taux est encore plus élevé pour les personnes hors famille économique ([tableau 10](#)). Le taux le plus élevé, 6.9%, correspond aux personnes hors famille économique de 20 à 24 ans. Autrement dit, parmi les

personnes mariées, les couples ayant des enfants ont des taux plus élevés, probablement parce que leurs besoins financiers sont plus grands. Toutefois, les personnes hors famille économique ont, elles aussi, des taux élevés bien que leurs motifs soient différents. Par exemple, elles peuvent avoir davantage de temps à consacrer à une activité qui les intéresse, étape préalable à mettre sur pied une entreprise.



Tableau 10 **Caractéristiques relatives au cumul de certains groupes définis selon l'âge et le statut familial**

Source : Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active



Graphique D **Taux de cumul d'emplois selon le sexe et les gains en 1987.**

Source : Enquête sur les finances des consommateurs

Une enquête américaine a obtenu les résultats suivants sur les motifs des cumulards:

«Environ 41% des personnes ayant plus d'un emploi en mai 1985 cumulaient afin de pouvoir faire face à leurs dépenses courantes ou pour rembourser des dettes alors que 13% visaient à faire des économies pour plus tard. Pour 17% le cumul était surtout un moyen d'acquérir de l'expérience ou de mettre sur pied une entreprise tandis que 29% ont donné diverses autres raisons.» ([Stinson](#), 1986)

Par conséquent, aux États-Unis, le cumul vise avant tout à répondre à un besoin financier. Il est probable qu'il en est de même pour les Canadiens, mais les données disponibles ne permettent pas de le déterminer.

Conclusion

Dans cette étude du cumul d'emplois, l'opposition choix-nécessité est une question qui est revenue fréquemment. Nombre de cumulards ont leur propre entreprise agricole ou commerciale. Pour certains, il peut être essentiel pour la survie de leur entreprise d'avoir un autre emploi rémunéré alors que, pour d'autres, l'entreprise peut n'avoir qu'une importance secondaire et n'être que la concrétisation d'un passe-temps favori. Le taux de cumul est particulièrement élevé chez les jeunes. Dans le cas des étudiants du secondaire, il s'agit généralement d'un choix délibéré. En est-il de même pour les étudiants du postsecondaire? Chez les personnes mariées, le cumul est plus fréquent lorsqu'il y a des enfants à charge - mais il est également fréquent chez les personnes hors famille économique.

Aux États-Unis, le cumul d'emplois est souvent associé aux besoins financiers: nombre de travailleurs déclarent avoir besoin de deux emplois pour boucler leur budget ou pour amasser des économies pour plus tard. Au Canada, il est possible que les motifs des cumulards soient les mêmes, bien qu'en dépit de ce second emploi leur revenu ne soit que légèrement supérieur à celui des personnes ayant un seul emploi.

Qu'est-ce que le cumul?

Le terme «cumulard» évoque le travailleur qui occupe à temps plein un emploi de neuf heures à cinq heures et a un second emploi la nuit. C'était probablement vrai il y a une vingtaine d'années mais, aujourd'hui, la réalité est beaucoup plus complexe. Fondamentalement, on considère qu'une personne cumule si elle occupe simultanément deux emplois ou plus. L'adolescent qui est serveur et qui garde des enfants dans une même semaine cumule deux emplois. Il en va de même pour l'exploitant agricole qui est conducteur d'autobus scolaire ou pour la secrétaire qui vend des produits de beauté. Bien qu'il arrive qu'une personne cumule trois et même quatre emplois, dans la plupart des cas le cumul est de deux emplois seulement ([Duchesne](#), 1983). Une proportion élevée des personnes ayant plus d'un emploi sont des travailleurs autonomes qui sont également des salariés dans le cadre d'un emploi secondaire.

La principale source de données utilisée pour cette étude est l'Enquête sur la population active (EPA). Aux fins de l'EPA, l'emploi principal d'une personne qui cumule est celui auquel la personne consacre habituellement le plus grand nombre d'heures chaque semaine. Ce n'est pas nécessairement l'emploi dont la personne tire le plus de revenu ni celui qu'elle occupe depuis le plus longtemps. En ce qui a trait à l'emploi principal, les données de l'EPA portent sur l'activité économique, la profession, la catégorie de travailleur (salarié, travailleur autonome ou travailleur familial non rémunéré), la durée d'emploi, le nombre habituel d'heures de travail par semaine et le nombre d'heures travaillées pendant la semaine de référence. Dans le cas de l'emploi secondaire, les données de l'EPA sont le nombre habituel d'heures de travail par semaine, le nombre d'heures travaillées pendant la semaine de référence et la catégorie de travailleur.

Le **taux de cumul**, mesure qui sera utilisée tout au long du présent document, correspond au pourcentage de travailleurs ayant plus d'un emploi par rapport à l'ensemble des travailleurs.

Qui cumule les emplois?

- Quelles étaient les caractéristiques dominantes des cumulards en 1988?
- Dans près de la moitié des cas (44%), il s'agit de femmes.
- Environ 55% avaient entre 25 et 44 ans, le reste se répartissant uniformément entre les groupes d'âge extrêmes.
- Près de 38% possédaient un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires et la proportion était de 46% dans le cas des 25 à 44 ans. Les cumulards ont tendance à avoir un niveau de scolarité supérieur à celui des personnes à emploi unique.
- Un cumulard sur 20 fréquentait à plein temps un établissement d'enseignement.
- La moitié cumulait deux emplois rémunérés et 4 sur 10 cumulaient un emploi rémunéré et un emploi autonome.
- Un peu plus de la moitié vivait dans les 25 régions métropolitaines du Canada.
- Pour le tiers des cumulards, l'emploi principal se classait dans la catégorie «Direction et professions libérales» et pour le quart, dans les catégories «Vente» et «Services».
- Plus de la moitié gagnait moins de \$20,000 en 1987 alors que 17% gagnaient \$40,000 ou plus.

Notes

Note 1

Le lien entre les emplois secondaires et l'évasion fiscale est analysé dans la partie qui traite de la classification relative à l'emploi dissimulé dans le chapitre III du document [OCDE: Perspectives de l'emploi](#), 1986. Une autre étude, faite par [Alden et Spooner](#) (1982), relève les raisons qui motivent le cumul d'emplois et souligne que les emplois secondaires sont probablement une composante importante de l'économie parallèle.

Note 2

Dans la présente étude, un travailleur autonome est une personne qui travaille pour son propre compte, avec ou sans personnel rémunéré, dans le cadre d'une entreprise constituée ou non en société. Un second groupe, celui des travailleurs familiaux non rémunérés, travaille sans rémunération pour une entreprise agricole ou commerciale dont une personne qui leur est apparentée est le propriétaire ou le gérant. (Les travailleurs familiaux non rémunérés représentent environ 1% seulement de l'ensemble des personnes occupées.) Le groupe le plus important, celui des travailleurs rémunérés, est constitué de personnes qui travaillent pour autrui comme salarié, à commission ou contre paiement en nature.

Étant donné que le travail autonome s'est développé de façon rapide dans les années 80, on peut se demander s'il y a un lien entre ce phénomène et l'accroissement du nombre de personnes ayant plus d'un emploi. Bien que la tendance à avoir un second emploi chez les travailleurs autonomes ait contribué en partie à cet accroissement, les personnes cumulant deux emplois rémunérés représentent plus de la moitié

(113,000 sur 216,000) de l'augmentation du nombre de cumulards observée entre 1980 et 1988. Autrement dit, l'accroissement du nombre de cumulards est plus général, touchant toutes les catégories de travailleurs.

Note 3

Chez les femmes, le travail autonome s'est accru de 118% de 1975 à 1986, par opposition à 39% chez les hommes ([Cohen](#), 1988). Au cours de la décennie 1976-1985, le nombre de femmes rémunérées qui travaillaient 50 heures ou plus par semaine s'est élevé de 104%. L'augmentation n'a été que de 31% pour les hommes ([Gower](#), 1986).

Note 4

Les résultats d'enquête se rapportant aux heures travaillées en 1988 par les étudiants ayant un seul emploi et les étudiants ayant plus d'un emploi sont basés sur les moyennes calculées pour les mois où la fréquentation d'un établissement d'enseignement est la plus forte: janvier à avril et septembre à décembre.

Note 5

D'après les résultats de l'Enquête sur l'activité, le taux de rémunération horaire moyen pour les emplois occupés par les jeunes de 20 à 24 ans dans les groupes professionnels de la vente et des services était de \$5.84 en 1986. Le taux correspondant pour les groupes de la transformation, de la fabrication et de l'usinage était de \$7.81.

Note 6

En outre, pour les trois quarts des 213,000 cumulards qui exerçaient un travail autonome et un emploi rémunéré en 1986, ce dernier emploi était uniquement un emploi secondaire auquel la personne ne consacrait qu'un petit nombre d'heures par semaine.

Note 7

Ces résultats doivent être interprétés avec prudence. Les données sur le revenu annuel se rapportent aux personnes ayant un seul emploi et aux personnes ayant plus d'un emploi en avril 1988, au moment de la collecte des données de l'Enquête sur les finances des consommateurs de 1988. Ces données ont trait à l'année civile 1987. Les personnes sans revenu d'emploi en 1987 n'ont pas été prises en considération dans l'analyse.

Documents consultés

- ALDEN, J. et R. SPOONER, *Multiple Job Holders: An Analysis of Second Jobs in the European Community*, Office des publications officielles des Communautés européennes, mars 1982.
- DUCHESNE, D., *Personnes ayant plus d'un emploi, selon la branche d'activité et la profession*,

(71-601), Statistique Canada, mars 1985.

- STINSON, J.F., Jr., «Moonlighting by Women Jumped to Record Highs,» *Monthly Labor Review*, U.S. Department of Labor, novembre 1986, pp. 22-25.
- COHEN, G.L., *Les Canadiens entrepreneurs: Travailleurs autonomes au Canada*, Statistique Canada (71-536), 1988.
- GOWER, D., «Caractéristiques des personnes travaillant de longues semaines», *La population active* (71-001), Statistique Canada, septembre 1986, pp. 87-112.
- L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, OCDE *Perspectives de l'emploi*, 1986.

Auteur

Maryanne Webber est au service de rédactrice en chef de la revue *L'emploi et le revenu en perspective* (à Statistique Canada) Nous tenons à remercier Ken Bennett, rédacteur invité, pour son concours..

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Hiver 1989, Vol. 1, n° 3 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).



Tableau 1

Personnes à emploi unique et cumulards, selon la catégorie de travailleurs, 1980 et 1988

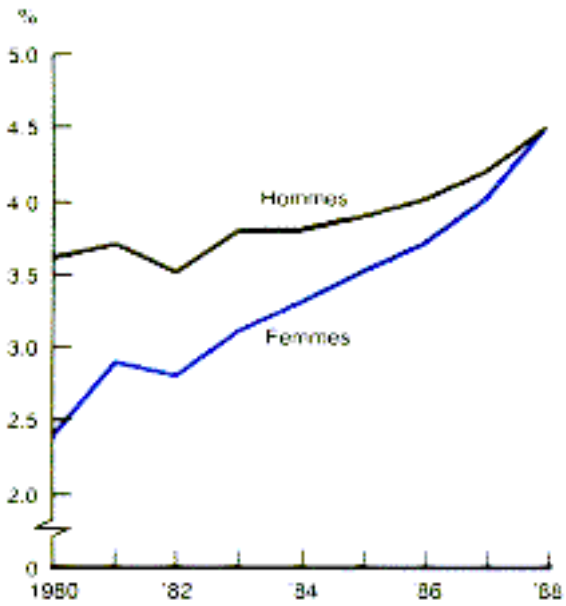
	1980		1988	
	'000	%	'000	%
Personnes à emploi unique	10,373	100	11,694	100
Avec rémunération	9,010	87	10,045	86
Autre*	1,364	13	1,649	14
Cumulards	335	100	551	100
Deux emplois rémunérés	171	51	284	52
Un emploi rémunéré et un emploi «Autre»	136	41	213	39
Deux emplois «Autre»	28	8	54	10

Source: Enquête sur la population active

** La catégorie "Autre" comprend les travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés.*

Taux de cumul d'emplois selon le sexe

L'écart entre les taux de cumul d'emplois chez les hommes et les femmes est disparu en 1988



Source: La population active.

Tableau 2

Les cumulards selon l'âge et le sexe

Toutes les catégories d'âges 15-19 ans 20-24 ans 25-44 ans 45-64 ans
'000

Les cumulards

1980	Hommes	231	17	24	123	63
	Femmes	104	13	19	54	17
1988	Hommes	311	24	38	169	76
	Femmes	240	25	36	136	42

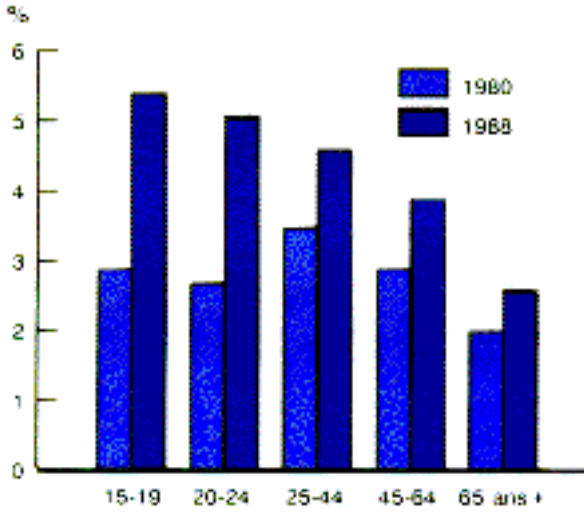
Taux de cumul

1980	Hommes	3.6	3.1	2.8	4.0	3.5
	Femmes	2.4	2.6	2.6	2.7	1.8
1988	Hommes	4.5	5.1	5.0	4.6	4.1
	Femmes	4.5	5.7	5.2	4.6	3.4

Source: Enquête sur la population active

Taux de cumul d'emplois selon l'âge

Les jeunes ont connu les hausses les plus importantes des taux de cumul d'emplois.



Source. La population active.

Tableau 3

Taux de cumul selon l'âge, le sexe et le statut de l'étudiant, 1980 et 1988

	1980		1988	
	Non-étudiant	Étudiant à plein temps	Non-étudiant	Étudiant à plein temps
Les deux sexes				
15-19 ans	2.7	2.7	4.7	4.8
20-24 ans	2.5	--	4.7	6.4
Hommes				
15-19 ans	2.9	3.0	4.0	4.7
20-24 ans	2.7	--	4.6	6.6
Femmes				
15-19 ans	2.5	2.4	5.6	4.8
20-24 ans	2.4	--	4.9	6.2

Source : Enquête sur la population active

Tableau 4

Répartition des jeunes ayant un seul emploi et des jeunes cumulards selon la profession et le niveau de scolarité, 1988

	15-19 ans		20-24 ans	
	Ayant un seul emploi	Cumulards	Ayant un seul emploi	Cumulards
	'000			
Nombre	872	50	1,392	74
Profession*	100	100	100	100
Direction et professions libérales	6	9	20	22
Travail administratif	18	18	23	24
Vente et services	50	49	25	31
Agriculture	6	--	3	2
Transformation, etc.	8	--	15	9
Autre	13	11	16	12
Niveau de scolarité	100	100	100	100
0 à 8 années	7	--	3	--
9 à 10 années	30	28	8	--
11 à 13 années	48	52	41	32
Études postsecondaires partielles	13	14	21	30
Diplôme d'études postsecondaires	2	--	20	21
Diplôme d'études universitaires	--	--	8	11

Source: Enquête sur la population active

** Il s'agit de l'emploi principal.*

Tableau 5

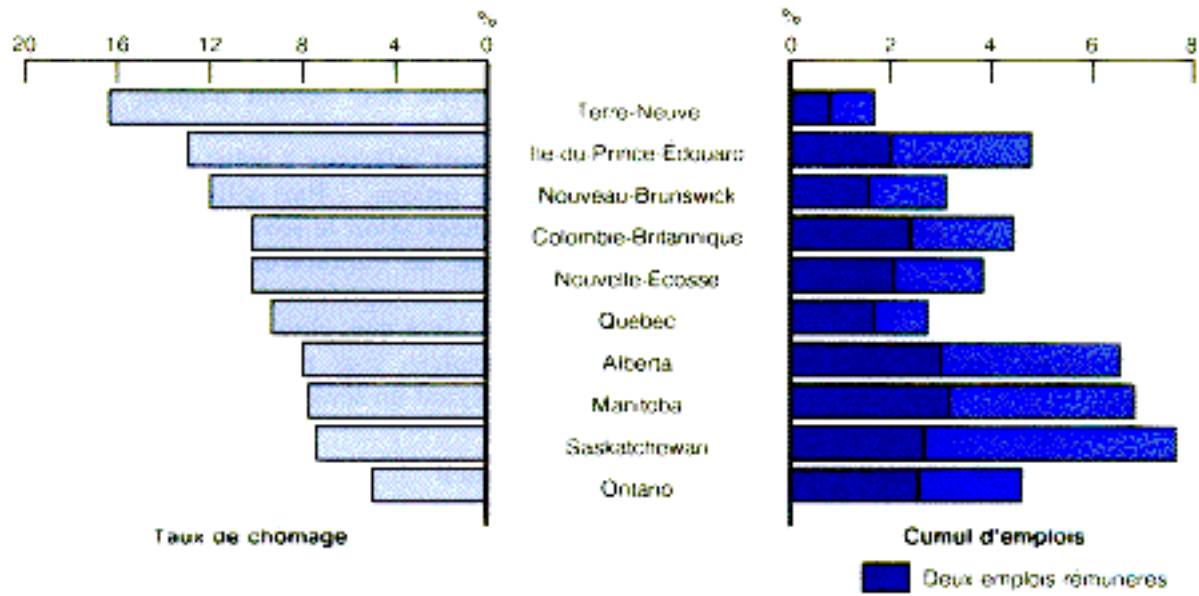
Cumul d'emplois et chômage, régions métropolitaines et autres, 1988

	Unité	Ensemble des régions	Régions métropolitaines	Autres régions
Population active occupée	'000	12,245	7,597	4,648
Personnes ayant plus d'un emploi	'000	551	295	256
Taux de cumul				
Total	%	4.5	3.9	5.5
Deux emplois rémunérés	%	2.3	2.5	2.1
Population active en chômage	'000	1,031	579	451
Taux de chômage	%	7.8	7.1	8.8

Source: Enquête sur la population active

Cumul d'emplois et taux de chômage, 1988

L'incidence du cumul d'emplois rémunérés a tendance à être inférieure dans les provinces où le taux de chômage est élevé.



Source: Enquête sur la population active

Tableau 7

Nombre total d'heures habituellement travaillées par les personnes ayant un seul emploi et par les cumulards, 1988

	Ayant un seul emploi %	Cumulards
Total	100	100
1-19	10	7
20-29	7	8
30-39	24	11
40-49	48	27
50 et plus	12	47

Source: Enquête sur la population active

Tableau 8

Statut familial des personnes ayant un seul emploi et des cumulards, 1988

	Ayant un seul emploi Cumulards	
	%	
Total	100	100
Personnes hors famille économique	14	15
Membre d'une famille économique	86	85
Autre(s) travailleur(s) présent(s)	69	72
Aucun autre travailleur, au moins un chômeur	3	2
Aucune autre personne active	14	10

Source: Enquête sur la population active

Tableau 9

Revenu moyen en 1987 des personnes qui avaient un seul emploi et des personnes qui cumulaient en avril 1988

	Ayant un seul emploi Cumulards	
	\$	
Revenu moyen en 1987	22,600	23,500
Hommes	27,600	29,400
Femmes	16,300	15,400
15-19 ans	5,300	6,600
20-24 ans	13,400	13,700
25-44 ans	24,500	24,800
45-64 ans	27,700	31,400

Source: Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active

Tableau 10

Caractéristiques relatives au cumul de certains groupes définis selon l'âge et le statut familial

	Taux de cumul (avril 1988) %	Pourcentage de l'ensemble des cumulards %	Revenu moyen de 1987 des cumulards \$	Rapport entre les revenus des cumulards et des personnes ayant un seul emploi
De 45 à 64 ans				
Membre responsable du ménage ou conjoint avec enfants*	4.9	8	33,800	1.09
Membre responsable du ménage ou conjoint sans enfants	3.4	12	29,700	1.11
Personne hors famille économique	3.4	2	31,900	1.21
De 25 à 44 ans				
Membre responsable du ménage ou conjoint avec enfants*	4.5	34	26,000	1.03
Membre responsable du ménage ou conjoint sans enfants	3.8	9	24,900	1.00
Autre membre de la famille	2.7	3	17,900	1.00
Personne hors famille économique	4.9	10	22,600	0.93
De 20 à 24 ans				
Membre responsable du ménage ou conjoint	4.6	4	16,000	1.03
Fils ou fille	4.1	5	11,000	0.99
Personne hors famille économique	6.9	4	14,500	0.93
De 15 à 19 ans				
Fils ou fille	4.3	6	6,700	1.32

Source: Enquête sur les finances des consommateurs et Enquête sur la population active

* Enfants de moins de 18 ans habitant avec leur famille.

Taux de cumul d'emplois selon le sexe et les gains en 1987

Les taux les plus élevés se trouvent chez les hommes dont les gains sont élevés et chez les femmes dont les gains sont bas.



Source: *Enquête sur les finances des conjoints.*